

ESMS : Comment mettre à jour son offre de santé ?

















Financé par l'Union européenne NextGenerationEU

COMPLETER ET METTRE A JOUR SON OFFRE DE SANTE

En tant que référent ROR, il vous est demandé de **compléter et mettre à jour** l'offre de santé de vos établissements.

Il existe deux types de données dans le ROR :

- Les données obligatoires nécessaires pour le bon fonctionnement de l'interopérabilité entre le ROR et les outils consommateurs des données (Par exemple : ViaTrajectoire, santé.fr)
- Les données complémentaires fortement recommandées afin d'enrichir vos offres de santé et permettre ainsi d'améliorer l'orientation des usagers par les professionnels utilisateurs des données du ROR

Des actions de pré-saisie de certaines données - depuis FINESS et ViaTrajectoire - ont été effectuées en avance de phase afin de :

- Offrir un premier niveau de description de l'offre
- Garantir le fonctionnement de l'interopérabilité entre ROR et ViaTrajectoire
- Faciliter la tâche des référents EHPAD pour ne pas démarrer « à vide »
- Assurer l'harmonisation de la description de l'offre de santé



Attention : les données obligatoires pré-saisies peuvent être enrichies mais ne doivent PAS être supprimées.



HARMONISATION DES DONNEES ROR/VT Personnes Agées

Norme pour le libellé des unités médico-sociales « Personnes âgées » en Nouvelle-Aquitaine

Chaque établissement devra créer autant d'unités que de modalités d'accueil ou de populations accueillies référencées dans FINESS (hébergement permanent, hébergement temporaire, accueil de jour, PASA, UHR, UPHA, PFR, Unité protégée).

Libellé des unités (suivi éventuellement du Nom usuel saisi en minuscules avec Initiales en Majuscules) :

- Hébergement Permanent
- Hébergement Temporaire
- Accueil de Jour
- PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés)
- UHR (Unité d'Hébergement Renforcé)
- UPHA (Unité pour Personnes Handicapées Agées) ou UPHV (Unité pour les Personnes Handicapées Vieillissantes)
- PFR (Plateforme d'Accompagnement et de Répit des aidants)
- Unité Protégée. Préciser ensuite s'il s'agit d'hébergement permanent, d'hébergement temporaire ou d'accueil de jour en indiquant :
 HP, HT ou AJ.

Exemple : Hébergement Temporaire ou Accueil de Jour Les Hirondelles

De manière générale, pas de caractères spéciaux dans les intitulés (. , ; / -)
Respecter les règles d'écriture pour les libellés d'unités : 1ère lettre de chaque mot en Majuscule



HARMONISATION DES DONNEES ROR/VT Personnes Handicapées

Norme pour le libellé des unités médico-sociales « Personnes handicapées » en Nouvelle-Aquitaine

Chaque établissement devra créer autant d'unités que de modalités d'accueil ou de populations accueillies référencées dans FINESS.

Libellé des unités :

- 1 Commencer par la clientèle :
 - Autistes
 - Cérébro-lésés
 - Déficience Auditive
 - Déficience du Psychisme (Sans Autre Indication)
 - Déficience Grave de la Communication
 - Déficience Grave du Psychisme
 - Déficience Grave du Psychisme consécutive à lésion cérébrale
 - Déficience Intellectuelle (Sans Autre Indication)
 - Déficience Intermittente de la Conscience y compris épilepsie
 - Déficience Motrice avec Troubles Associés
 - Déficience Motrice sans Troubles Associés
 - Déficience visuelle (Sans Autre Indication)
 - Déficiences Auditives avec troubles associés
 - Déficiences Intellectuelles (SAI) avec Troubles Associés

- Déficiences Visuelles avec troubles associés
- Personnes Agées (Sans Autre Indication)
- Polyhandicap
- Regroupement calculs (annexe xxiv)
- Retard Mental Léger
- Retard Mental Léger avec Troubles Associés
- Retard Mental Moyen
- Retard Mental Moyen avec Troubles Associés
- Retard Mental Profond et Sévère avec Troubles Associés
- Retard Mental Profond ou Sévère
- Surdi-Cécité avec ou sans troubles associés
- Tous types de Déficiences Pers. Handicap. (sans autre indication)
- Troubles du Caractère et du Comportement
- Troubles Psychopathologiques (Sans Autre Indication)



2 Ajouter le mode de fonctionnement :

- Accueil de jour
- Externat
- Hébergement Complet Internat
- Hébergement de Nuit Eclaté
- Internat de Semaine
- Placement Famille d'Accueil
- Prestation en Milieu Ordinaire
- Semi-Internat

Si plusieurs unités de l'établissement sont similaires lorsque l'on associe la clientèle et le mode de fonctionnement, il faudra alors ajouter la discipline d'équipement pour les distinguer.

3 Optionnel : ajouter discipline d'équipement

- Accompagnement à la vie sociale des adultes handicapés
- Accompagnement familial éducation précoce Enfants Handicapés
- Accompagnement médico-social des adultes handicapés
- Accueil en Foyer de Vie pour Adultes Handicapés
- Accueil médicalisé pour adultes handicapés
- Accueil spécialisé pour adultes handicapés
- Accueil temporaire enfants handicapés
- Accueil temporaire pour adultes handicapés

- Education Profession. & Soins Spécial. Enfants Handicapés
- Education Spécialisée et Soins à domicile Enfants Handicapés
- Enseignement Général Spécialisé
- Enseignement Professionnel Spécialisé
- Evaluat réentraînem orientat soc. Et socioprof cérébro-lésés
- Evaluat réentraînem orientat, scolaire cérébro-lésés
- Garde et Observation en Jardin Enfants Spéc. Enf. Handicapés
- Hébergement ouvert en foyer pour adultes handicapés



- Acquisition, autonomie, intégration scol. Enfants Handicapés
- Action Médico-Sociale Précoce
- Activité C.M.P.P.
- Activités des Etablissements Expérimentaux
- Aide par le travail pour Adultes Handicapés
- Aide Psychologique Universitaire
- Centre de Vie pour Cas Lourds
- Educ. Générale Profession. & Soins Spécial. Enfants Handicapés
- Education Générale et Soins Spécialisés Enfants Handicapés
- Education Générale Soins Spéc. Enfants Hand. Troubles Assoc.
- Education Prof. Soins Spéc. Enfants Hand. Troubles Associés

- Hébergement Spécialisé Pr Enfants et Adolescents Handicapés
- Placement Familial pour Enfants Handicapés
- Placement Familial Spécialisé Pr Adultes Handicapés
- Préorientation pour Adultes Handicapés
- Préparation à la Vie Sociale pour Adolescents Handicapés
- Préparation et Suite du Reclassement
- Rééducation Professionnelle Pr Adultes Handicapés
- Regroupement des Calculs (Annexes 24)
- Services expérimentaux en faveur des adultes handicapés
- Travail protégé pour Adultes Handicapés

De manière générale, pas de caractères spéciaux dans les intitulés (.,; /-)



Après connexion au ROR, aller dans **Mon établissement > Présentation > Mes unités.** Puis cliquez sur **« Mes unités »**



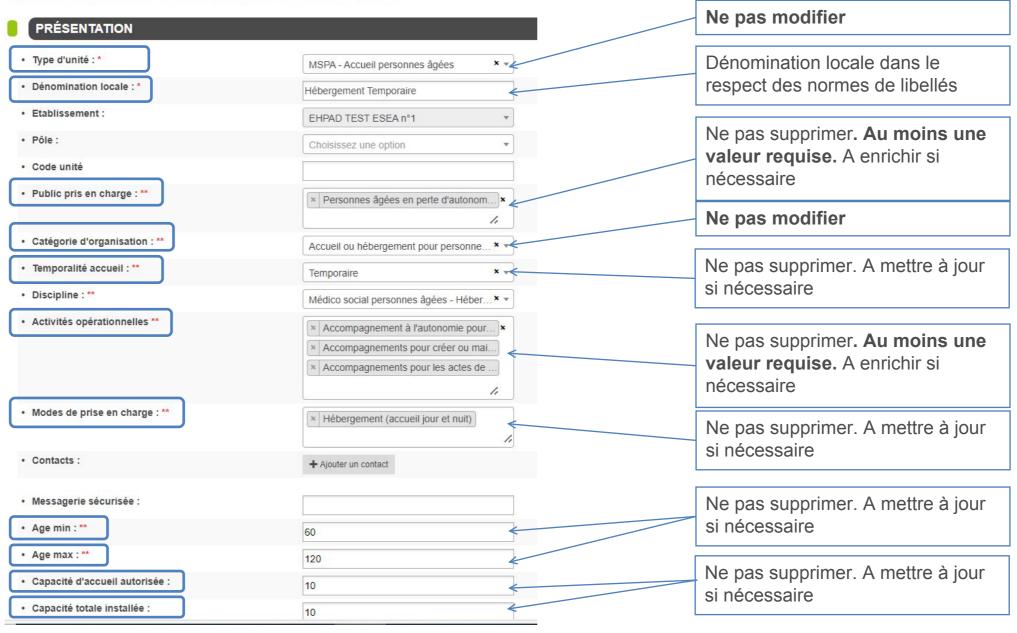
La page suivante s'ouvre avec la liste de vos unités. Cliquer sur Actions > Modifier





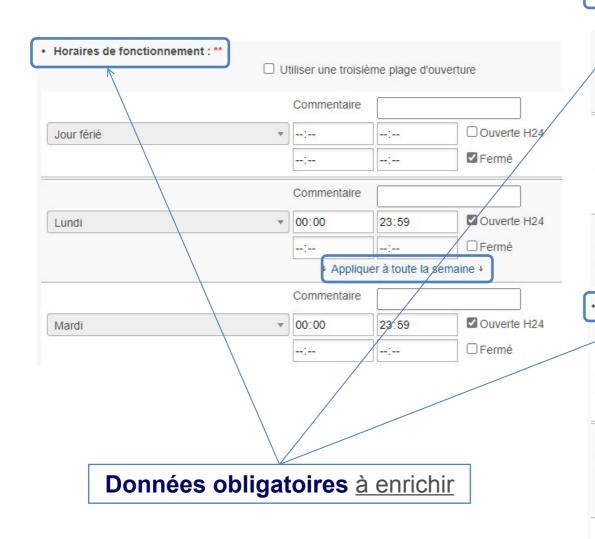
DONNEES OBLIGATOIRES

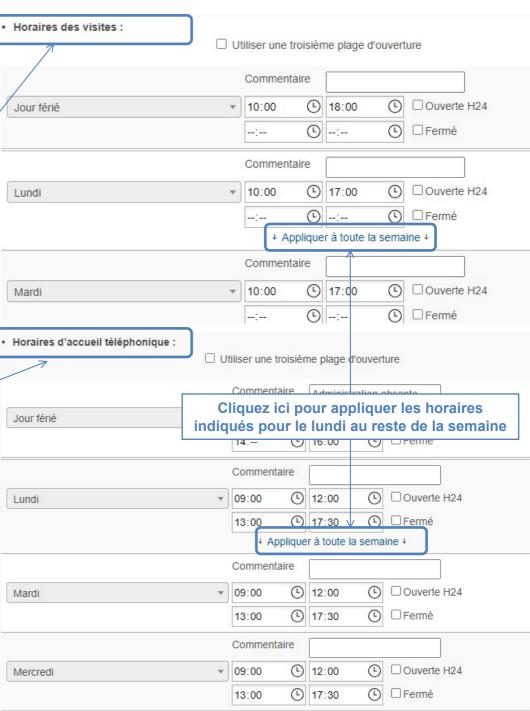
MODIFIER L'UNITÉ: HÉBERGEMENT TEMPORAIRE





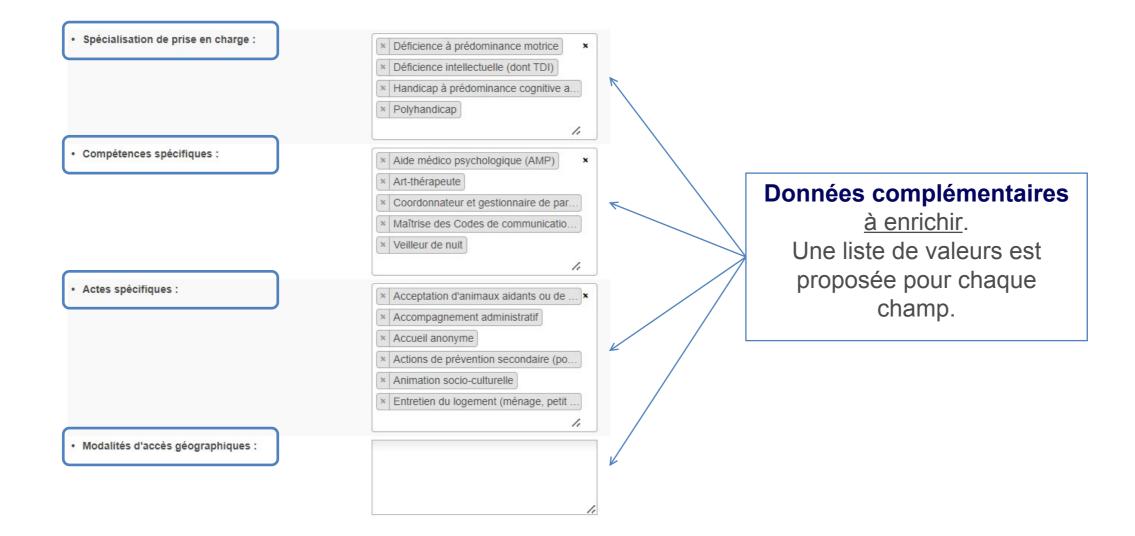
DONNEES OBLIGATOIRES





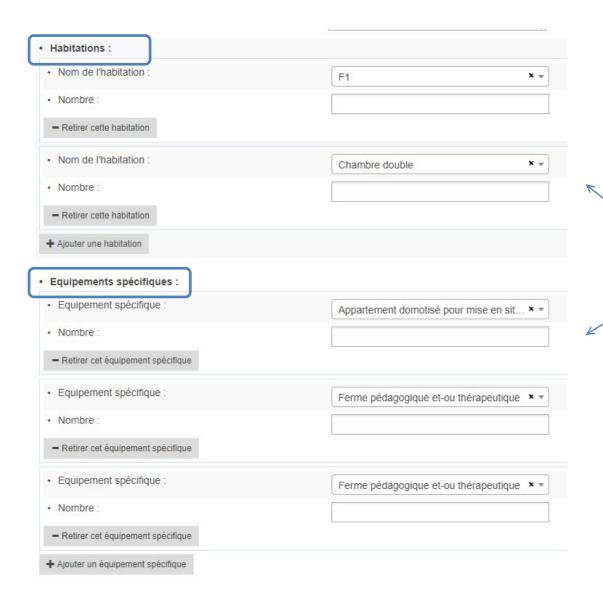


DONNEES COMPLEMENTAIRES





DONNEES COMPLEMENTAIRES



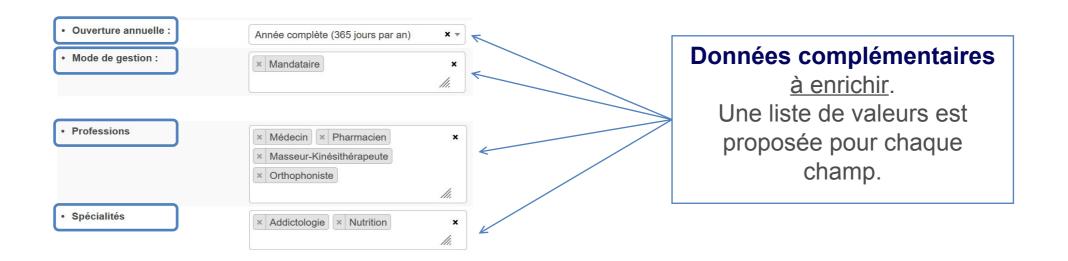
Données complémentaires

<u>à enrichir</u>. ste de valeı

Une liste de valeurs est proposée pour chaque champ.



DONNEES COMPLEMENTAIRES















Etablissements médico-sociaux contact.ror@esea-na.fr